

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0232 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : SAMOUIH RAHAL A 84083

Date de naissance : 01/01/1940

Adresse : HAY ELTHANA RUE 25 n° 5 CASABLANCA

Tél. : 0620089927 Total des frais engagés : 1.580,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. **SRAIRI Abdeslam**
- CARDIOLOGUE -
4, Rue Abdelkader Mouftar
(Ex. Clemenceau) - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15 NOV 2023

Nom et prénom du malade : SAHOUNI RAHAL Age : B

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HM

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 27 NOV. 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CA SA

Le : 15/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 NUV 2023	CRD 12	1	30	R. SKAUKI, DR. CHEBRIKI, DR. ABDELKADER BENECH, DR. GOUACHE, DR. MOUSSA, DR. SABAH

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>D. EL OUDARDI Mohan CASABLANCA - TAHMIDAT INPE 0922 12 12 12</i>	15/11/23	1280,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdesselam SRAIRI

Maladies du Coeur et des Vaisseaux
Ancien Professeur à la Faculté
de Médecine
Ancien Chef de Service
de Cardiologie de l'Hôpital Averroès

4, Rue Abdelkader Mouftakar
(ex.Clémenceau) Casablanca - 20.080
Tél : 05 22 27 38 59 / 05 22 22 01 12

الدكتور عبد السلام السرايري

أمراض القلب والشرايين
أستاذ مبرز بكلية الطب سابقاً
رئيس قسم أمراض القلب
بمستشفى ابن رشد سابقاً

4. زنقة عبد القادر مفتر
(كليمونسو سابقاً) - الدار البيضاء - 20.080
الهاتف : 05 22 27 38 59 / 05 22 22 01 12

Casablanca 15 NOV 2023

Pr. SRAIRI Abdesselam
CARDIOLOGUE
091131367

Dr EL QUARDI MOHAMED
Km 3 ROUTE DE CASABLANCA - TÉL: 05 22 0132 38
CASABLANCA - TÉL: 05 22 0132 38

SAMONH

116,30 X4

DI PREZAN



58,70 X4

TENOR



116,80 X3

Lipantfly



198,8

Noceceptal

POMPE



20,10 X2

DOLIGRIPPE

213

T: 11280,11

Continuer le traitement jusqu'à la prochaine visite
Prochaine visite

3 mois

Dr. SRAIRI Abdesselam
CARDIOLOGUE - Casablanca
4, Rue Abdelkader Mouftakar

PPV: 114DH30
PER: 06/26
LOT: M2088

114130
PPV 114DH30
PER 03/26
LOT M761

PPV: 114DH30
PER: 04/26
LOT: M1309

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V: 58DH70
LOT: 23E001
PER: 02/2016
6 118000 011590

PPV: 114DH30
PER: 05/26
LOT: M1601

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V: 58DH70
LOT: 22E003
PER: 08/2016
6 118000 011590

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V: 58DH70
LOT: 23E003
PER: 02/2016
6 118000 011590

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V: 58DH70
LOT: 23E001
PER: 02/2016
6 118000 011590

Laboratoires MAPHAR
Boulevard ALKIMIA N°6
Quartier Industriel,
Sidi Bernoussi - Casablanca
Maroc
P.P.V.: 116,80 DH
6 118001 181636

Laboratoires MAPHAR
Boulevard ALKIMIA N°6
Quartier Industriel,
Sidi Bernoussi - Casablanca
Maroc
P.P.V.: 116,80 DH
6 118001 181636

Laboratoires MAPHAR
Boulevard ALKIMIA N°6
Quartier Industriel,
Sidi Bernoussi - Casablanca
Maroc
P.P.V.: 116,80 DH
6 118001 181636

LOT C207
REV: 2021/1/0
C207
2025-05
CNK 3259-850

3 401020 354451 >

PPV: 20DH00
PER: 01/26
LOT: M326

PPV: 20DH00
PER: 06/26
LOT: M1953

ECG

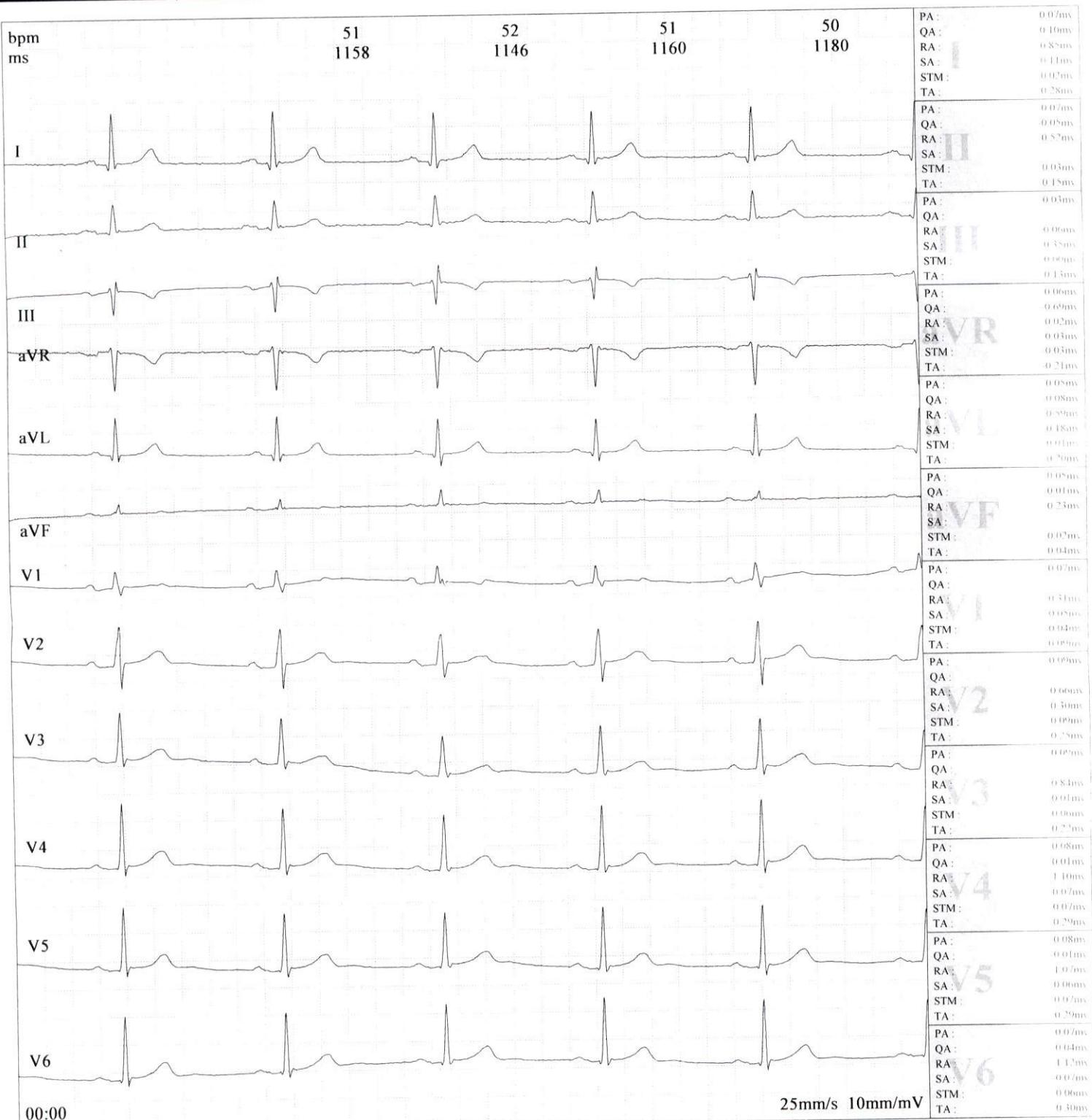
Name: SAMOUH.RAHAI Sex: Male
SN: 0024411 Case No.:

Age: 83 Clinic No.:
Bed No.:

Section:

15 NOV 2023

Date: 11/15/2023



Prompt:

Total Beats 10 ,Normal Beats 10,SVE 0 ,VE 0 .

50 1 80H 120-70

Eg 1

Dr. SRAIRI Abdeslam
- CARDIOLOGUE -
Rue Abdelkader Mouftar
Clemenceau - Casablanca
Physician Signature